

Ceci est une traduction française fournie à titre informatif. En cas de conflit d'interprétation, la version originale en anglais fera foi.

Nova Vista Immo – Contrats de services de vidéographie par drone

CONSENTEMENT DU PROPRIÉTAIRE ET ACCORD DE DÉCHARGE

Le **présent accord de consentement et de décharge** (la « Décharge ») est conclu entre Nova Vista Immo, une marque de **Hackerman Barcelona Agency 42 S.L.**, société enregistrée selon les lois espagnoles, ayant son siège social au Passeig del Fonoll 8b, Sitges 08870 Barcelone, CIF B67422634, et le(s) propriétaire(s) du Bien (tel que défini ci-dessous) (le « Propriétaire »). Nova Vista Immo propose des services de vidéographie par drone aux agents immobiliers et requiert l'autorisation du Propriétaire pour effectuer les prises de vue. Les parties conviennent de ce qui suit :

1. Définitions

- **Propriété:** Les biens immobiliers et aménagements (maison, terrain, etc.) situés à l'adresse indiquée ci-dessous.
- **Images:** Toutes les vidéos, photographies et autres médias capturés par le drone ou les caméras de Nova Vista Immo pendant les Prestations.

2. Octroi du consentement et renonciation aux droits

Le Propriétaire autorise Nova Vista Immo à réaliser des prises de vues aériennes et au sol du Bien, pour le compte de l'agent immobilier chargé de sa commercialisation. Cela inclut un accès complet pour Nova Vista Immo et son personnel afin de filmer l'extérieur et, le cas échéant, l'intérieur du Bien. Le but principal des séquences est de soutenir les activités de marketing et de mise en vente de l'agent immobilier. En outre, le Propriétaire autorise Nova Vista Immo à utiliser les séquences, en tout ou en partie, à des fins de promotion et de présentation de son portfolio, y compris leur affichage public sur son site internet, ses réseaux sociaux et supports marketing. Nova Vista Immo pourra monter, modifier ou compiler les séquences et y apposer sa propre marque.

Pas de retrait : Le Propriétaire accepte qu'une fois les séquences publiées par Nova Vista Immo, ni lui ni tout futur acquéreur ne pourra exiger leur retrait ou la désactivation de leur accès. Le Propriétaire renonce par la présente à tout droit d'injonction ou de demande de cessation de publication.

3. Représentations et garanties du propriétaire

Le Propriétaire déclare et garantit que : (a) il est le seul propriétaire (ou représentant dûment autorisé du propriétaire) du Bien et dispose de l'autorité légale nécessaire pour accorder les autorisations prévues ; (b) aucune autre autorisation n'est requise pour permettre le tournage et l'utilisation du Bien comme décrit ; et (c) les locataires ou occupants ont été informés de ce consentement. Le Propriétaire s'engage à indemniser Nova Vista Immo de toute réclamation de tiers invoquant un droit à la vie privée, au droit d'auteur ou tout autre motif s'opposant à l'utilisation des Séquences conformément à cette Décharge.

4. Confidentialité et restrictions

- **Limites du propriétaire :** Le Propriétaire devra informer par écrit Nova Vista Immo de toute zone ou objet à ne pas filmer (par exemple, une pièce, une œuvre d'art ou une personne). Nova Vista Immo fera des efforts raisonnables pour exclure ou flouter ces éléments dans les séquences. Si les restrictions imposées rendent la capture de vidéos commercialisables irréalisable, Nova Vista Immo pourra annuler ou refuser la prestation sans responsabilité.
- **Conformité aux lois sur la confidentialité :** Le Propriétaire reconnaît que Nova Vista Immo respectera les lois applicables en matière de protection de la vie privée et des données. Par exemple, Nova Vista Immo floutera les propriétés voisines privées ou les personnes identifiables si la loi l'exige. Le Propriétaire reconnaît également que le traitement de toute donnée personnelle (y compris personnes ou plaques d'immatriculation) est soumis aux règlements européens de protection des données (RGPD 2016/679 et la LOPDGDD espagnole), que Nova Vista Immo s'engage à respecter.

5. Conformité réglementaire

Nova Vista Immo obtiendra les autorisations de vol requises et opérera le drone selon les réglementations aériennes applicables (y compris le maintien du contact visuel, les altitudes maximales, les assurances et l'identification du drone). Le Propriétaire comprend et accepte que toute captation est soumise à ces obligations légales. Si Nova Vista Immo ne peut pas effectuer légalement le vol (par exemple, à cause de restrictions d'espace aérien, de l'absence

d'assurance ou de la météo), le tournage pourra être reporté ou annulé, sans que Nova Vista Immo ne puisse être tenue responsable.

6. Utilisation des images

Nova Vista Immo pourra utiliser les Séquences de manière perpétuelle, sans obligation de verser des redevances ni autre compensation au Propriétaire. Le Propriétaire accorde à Nova Vista Immo le droit exclusif de monter, reproduire, distribuer et afficher publiquement les Séquences, y compris sur ses supports marketing, son site internet, ses réseaux sociaux et dans ses canaux de promotion, sans approbation supplémentaire.

7. Indemnisation et responsabilité

Le Propriétaire s'engage à dégager Nova Vista Immo (ainsi que ses employés et agents) de toute responsabilité résultant du tournage et de l'utilisation du Bien comme prévu dans le présent document, sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle de la part de Nova Vista Immo. Le Propriétaire accepte également d'indemniser Nova Vista Immo pour toute réclamation de voisins ou tiers invoquant une atteinte à la vie privée ou aux droits de propriété, à condition que Nova Vista Immo ait respecté les dispositions de cette Décharge.

8. Durée

La présente Décharge prend effet à la date de signature et restera valable indéfiniment. Le Propriétaire comprend que ce consentement est irrévocable une fois que Nova Vista Immo a publié les Séquences. Les droits accordés survivront à tout transfert de propriété du Bien.

9. Loi applicable

La présente Décharge est régie par le droit espagnol. Tout litige relatif à ce document sera tranché par les tribunaux de Barcelone (Catalogne), Espagne.

10. Divers

La présente Décharge constitue l'intégralité de l'accord entre les parties concernant son objet. Toute modification ou renonciation ne sera valable que si elle est faite par écrit et signée par les deux parties. Si une disposition est jugée invalide, le reste de l'accord restera pleinement applicable.

En signant ci-dessous, le Propriétaire confirme avoir lu, compris et accepté l'ensemble des termes ci-dessus.

Adresse du Bien : _____

Propriétaire(s) :

_____ (Nom et titre en lettres moulées)
_____ Date : _____

Nova Vista Immo SL:

_____ (Signataire autorisé)
_____ Date : _____